

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N° 37

A RETENIR:

Colza:

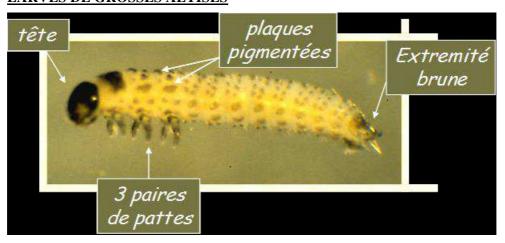
- Larves de grosses altises : faible pression à ce jour, vérifiez vos parcelles régulièrement.
- Pucerons verts et cendrés sont toujours signalés hors réseau avec des pressions parfois très importantes mais les températures négatives limitent leur activité.
- Charançon du bourgeon terminal, la protection doit être en place. <u>Céréales</u>: cicadelles pression faible à modérée, pucerons à surveiller surtout en cas de redoux.

COLZA

STADES:

Pour les parcelles du réseau, les stades sont compris entre 8 et plus de 10 feuilles.

LARVES DE GROSSES ALTISES



Vérifiez régulièrement (une fois par mois jusqu'à début montaison) la présence de larves au niveau des pétioles des feuilles et du bourgeon terminal.

Pour mémoire le seuil de nuisibilité des larves est fixé à 70% de plantes avec présence.

Des larves sont repérées dans 2 parcelles sur les 5 ayant fait l'objet d'une observation avec de 1 à 10% de plantes touchées. Vérifiez vos parcelles régulièrement.

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL



Charançon du bourgeon terminal (Terres Inovia)

Les captures se poursuivent cette semaine avec 6 parcelles sur 9 ou l'on signale de 2 à 24 insectes par cuvette.

Il n'y a pas de seuil de risque. Il est considéré que seule la présence de l'insecte sur les parcelles est un risque.

La protection doit être en place.

PUCERONS VERTS/ PUCERONS CENDRES

Une parcelle signale la présence de pucerons cendrés. A ce jour, les parcelles du réseau sont à minimum B8, elles sont donc maintenant sorties de la phase de risque majeur pour la transmission de viroses.

<u>Attention</u>, toutefois des parcelles hors réseau et ayant dépassé le stade 6 feuilles présentent des colonies importantes de pucerons verts et cendrés (plusieurs dizaines par plante). La nuisibilité directe par prélèvement de sève reste exceptionnelle mais dans ces quelques situations une intervention peut être nécessaire. Les températures négatives de ces derniers jours limitent leur activité, à surveiller attentivement en cas de radoucissement des températures.

En cas d'intervention, intervenir avec **KARATE K à 1.25 l/ha** (**pyrimicarbe 100 g/l + lambda-cyhalothrine 5 g/l**) seul produit homologué présentant une efficacité intéressante.

PUCERONS ET CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL

A ce jour, si aucune intervention spécifique n'a eu lieu sur pucerons et qu'une intervention visant le charançon du bourgeon terminal a été réalisée avec DASKOR 440/PATTON M, il faut maintenant suivre l'évolution des populations de pucerons dans les jours suivants l'intervention. Si aucune régression n'est constatée, une intervention spécifique pourrait être nécessaire. Vérifier vos parcelles rapidement.

CEREALES

STADES: de levée à début tallage pour l'orge et le triticale et de levée à 3 feuilles pour le blé.

LIMACES : A surveiller jusqu'au stade 3 feuilles. Présence signalée dans une parcelle d'orge avec 2% de pieds touchés.

Les températures plus basses freinent leur activité, la pression reste très faible.

CICADELLES:



Cicadelle adulte (spamotettix alienus)

5 bandes blanches étroites 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce Des ailes disposées en forme de toit (^) Tibia postérieur avec de nombreuses épines caractéristiques de la famille Taille réelle : 3,9 - 4,4 mm

Démarrer la surveillance dès la levée de la céréale.

Le seuil de nuisibilité est fixé à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée. Vous pouvez également réaliser une observation directe des cicadelles sur la parcelle durant une période ensoleillée, en parcourant la parcelle si sur 5 points d'observations votre passage fait sauter devant vous au moins 5 cicadelles pour chaque point d'observation, on estime alors que le seuil est atteint.

A ce jour, sur les 25 parcelles (blé, triticale et orge) équipées de plaques engluées aucune ne cumule le seuil de 30 captures (cf. BSV). A noter que les levées tardives ne sont pas favorables à une pression cicadelle importante car on note pour ce ravageur une forte diminution de son activité dès la mi-novembre (les levées précoces restent donc bien les situations les plus à risque) et les températures négatives lui sont défavorables. Vérifier vos parcelles en cas de redoux.

Exemple de produits utilisables en cas de dépassement des seuils :

FURY 10 EW / MINUET 10 EW (zétacyperméthrine 100 g/l) à 0.15 litre/ha (2 applications maxi)

KARATE ZEON (lambda-cyhalothrine 100 g/l) à 0.075 litre/ha (3 applications maxi).

PUCERONS:

Démarrer la surveillance également dès la levée de la céréale.

Le seuil de nuisibilité est fixé à 10% de pieds porteurs ou présence de pucerons quel que soit leur nombre depuis plus de dix jours.

A ce jour sur les 27 parcelles (blé, triticale et orge) observées on note leur présence sur 6 parcelles avec de 2% à 4% de pieds porteurs.

Pour rappel, les variétés d'orge d'hiver AMISTAR, DOMINO, RAFAELA et HIRONDELLA sont tolérantes à la JNO (jaunisse nanisante de l'orge). Elles ne nécessitent donc pas un traitement spécifique visant les pucerons, sauf en cas de très forte pression qui entrainerait une dépréciation directe par prélèvement de sève. Attention ces variétés ne sont pas tolérantes à la maladie des pieds chétifs transmise par les cicadelles.

Les températures basses limitent l'activité de ce ravageur. Pour rappel les pucerons, en dessous de 3°C, ne sont plus actifs mais ils peuvent résister à des températures entre -5 et -12°, la vigilance reste donc importante vis-à-vis de ce ravageur surtout en cas de redoux.

Exemple de produits utilisables en cas de dépassement des seuils :

FURY 10 EW / MINUET 10 EW (zétacyperméthrine 100 g/l) à 0.15 litre/ha KARATE ZEON (lambda-cyhalothrine 100 g/l) à 0.075 litre/ha.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits phytopharmaceutiques https://ephy.anses.fr/
- le bon usage des produits phytopharmaceutiques https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-lespublications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produitsphytosanitaires/
- connaitre les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/methodes-alternatives/
- et pour toute autre information www.allier.chambre-agriculture.fr

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

